



Projet d'installation de transit de sédiments non dangereux

Château l'Abbaye - Mortagne-du-Nord



I – Eléments de contexte

I – Eléments de contexte

Trafics fluviaux du bassin de navigation Nord - Pas-de-Calais (2018) :

- 11,5 MT et 10,6 MT manutentionnées sur les quais fluviaux
- Port de Valenciennes : premier port fluvial intérieur (1,4 MT + 46 %)
- Axe Escaut :
 - 1er axe en terme d'activité et de trafics pour le bassin de navigation
 - Partie intégrante du projet Seine Escaut qui englobe Seine Nord Europe



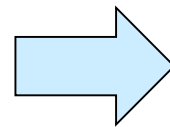
**11,5 MT = - 600 000 camions sur les routes
soit - 75 000 camions dans le Valenciennois**



I – Éléments de contexte

Les dragages d'entretien permettent de garantir :

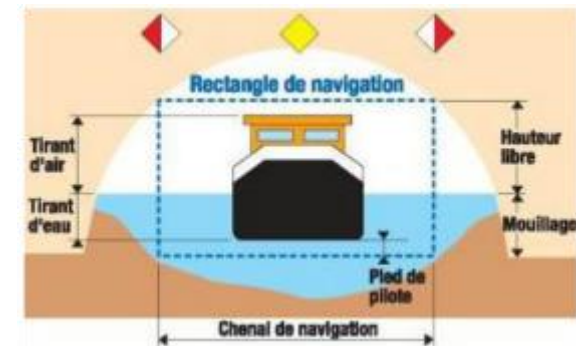
- le maintien des mouillages et la navigation fluviale
- la sécurité des usagers
- la gestion hydraulique et la restauration des milieux



Enjeu majeur pour la compétitivité du transport fluvial



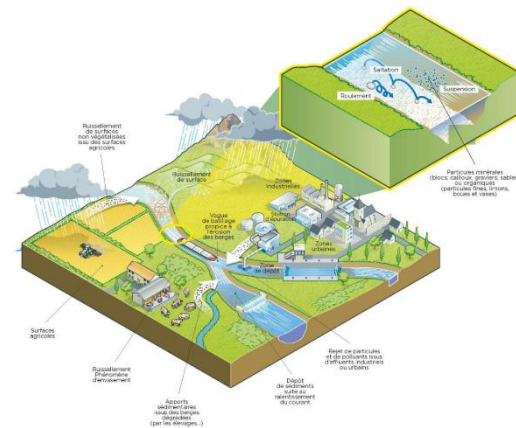
Dragage Escaut – campagne 2018-19



I – Eléments de contexte

Sédiments (2/2)

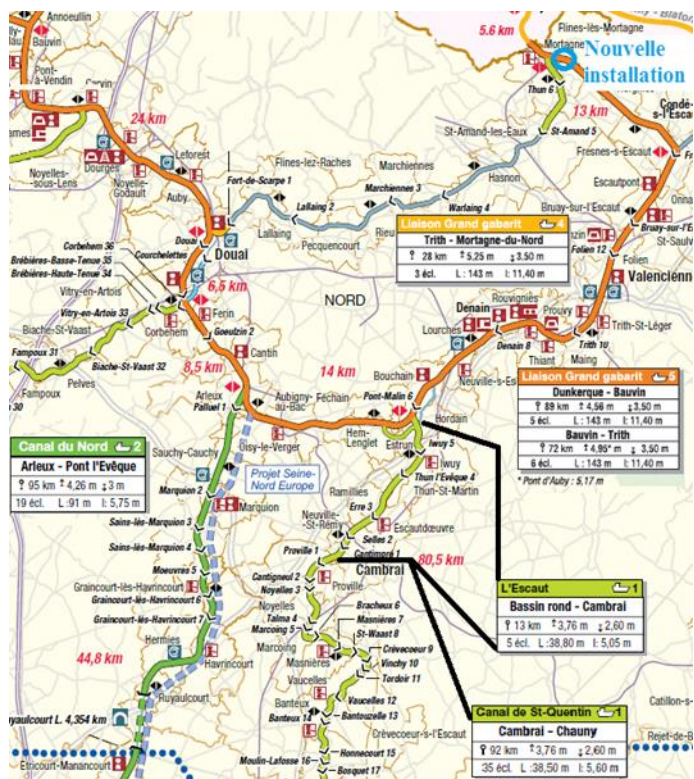
- Sédiments fins (limon, d'argile et de matières organiques)
- Sédiments inertes et non dangereux
- Un protocole de d'échantillonnage et de caractérisation réglementaires



Conforme au code de l'environnement (R541-7 et suivants) et à l'annexe III de la directive Déchets modifiée

I – Eléments de contexte

- Coût moyen variant entre 60 et 100 € TTC / m³ (15 € TTC en 2010)
- Budget annuel constant (4 à 5 M€/an) au profit des entreprises Belges
- Filières de gestion étrangères non pérennes (absence de filière en France)

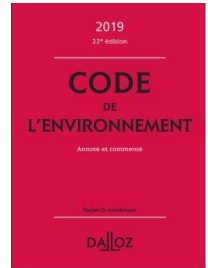


Besoins principaux

- Itinéraire Sensée – Escaut grand gabarit de Goeulzin à Mortagne-du-Nord
- Continuité Axe Seine-Nord Europe
- Environ 50 000 m³/an

I – Eléments de contexte

Opérations de dragages encadrées par des autorisations préfectorales (Plans de gestion pluriannuels des opérations de dragage d'entretien - 10 ans)



Comité de suivi annuel : Police de l'eau, AFB, ARS Hauts-de-France, les Fédérations de Pêche du Nord et du Pas-de-Calais et Agence de l'Eau Artois Picardie

Mesures de préparation, de suivi et de contrôle pour éviter les impacts sur l'environnement :

- Analyses des sédiments (HP1 à HP15) et déclaration préalable à chaque opération
- Adaptation du calendrier des travaux (Septembre – février N+1) : respect de la faune piscicole
- Inventaire Faune, Flore, Habitats (berges) et balisage zones protégées
- Surveillance de la qualité de l'eau
- Coordination environnementale externe

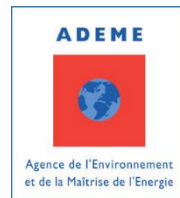


I – Eléments de contexte

Stratégie de gestion et de valorisation des sédiments de la DT Nord – Pas-de-Calais de VNF - Alluvio



Démarche portée avec l'Etat avec l'appui de la Région Hauts-de-France, l'Agence de l'Eau Artois Picardie et l'Ademe



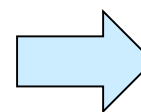
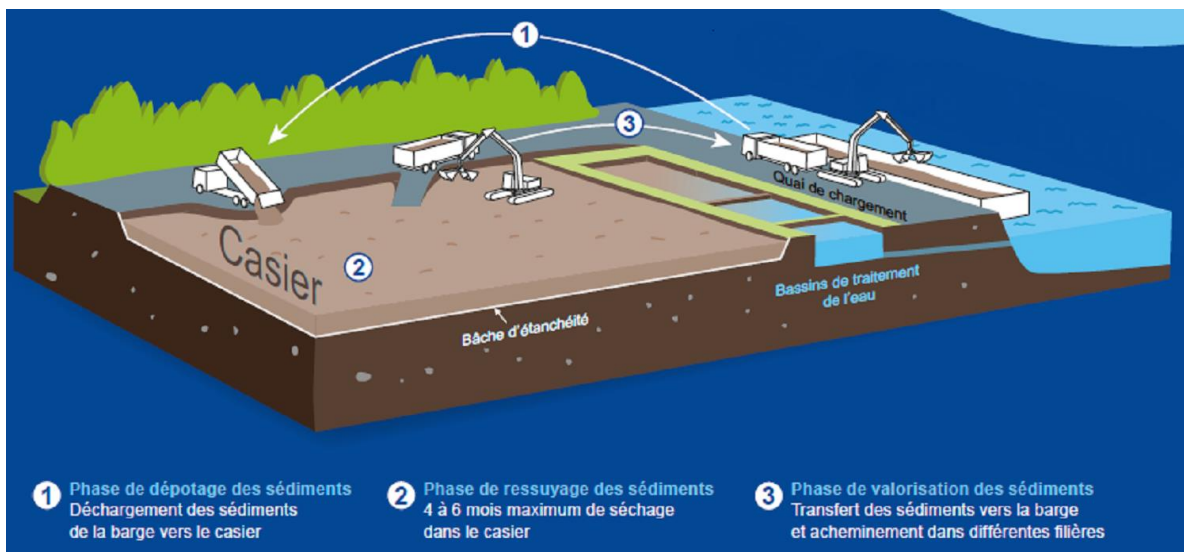
Objectifs principaux :

- Changer le modèle de gestion à terre des sédiments
- Maîtriser les apports sédimentaires en amont avec les acteurs du territoire (rejets, etc.)
- Développer les filières de valorisation au profit des acteurs français et locaux (développement économique, emplois, économie circulaire)
- Anticiper l'évolution des filières de gestion des sédiments à l'étranger



I – Eléments de contexte

Projet de site de gestion de sédiments
(dragage entretien)
- un outil indispensable -



Soutenus par le Ministère
de la Transition
écologique et solidaire

Schéma de principe

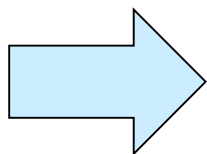


II – Présentation du projet

II – Présentation du projet

Le projet s'inscrit dans un contexte réglementaire exigeant en terme :

- de qualité environnementale (meilleures techniques disponibles)
- de minimisation des nuisances et d'intégration paysagère
- de protection de l'environnement et de la santé
- de contrôles et de suivis



Projet encadré par les services de l'Etat en charges des ICPE

Installation garantissant une gestion exemplaire des sédiments et innovante pour de développement de filières de valorisation

II – Présentation du projet

Site choisi sur la base d'une analyse multicritères portant sur :

- la maîtrise foncière
- bord à voie d'eau pour favoriser le transport fluvial et non terrestre
- le contexte hydrogéologique favorable
- un contexte peu marqué par les protections patrimoniales
- hors zone inondable
- population environnante faible
- une superficie suffisante

II – Présentation du projet

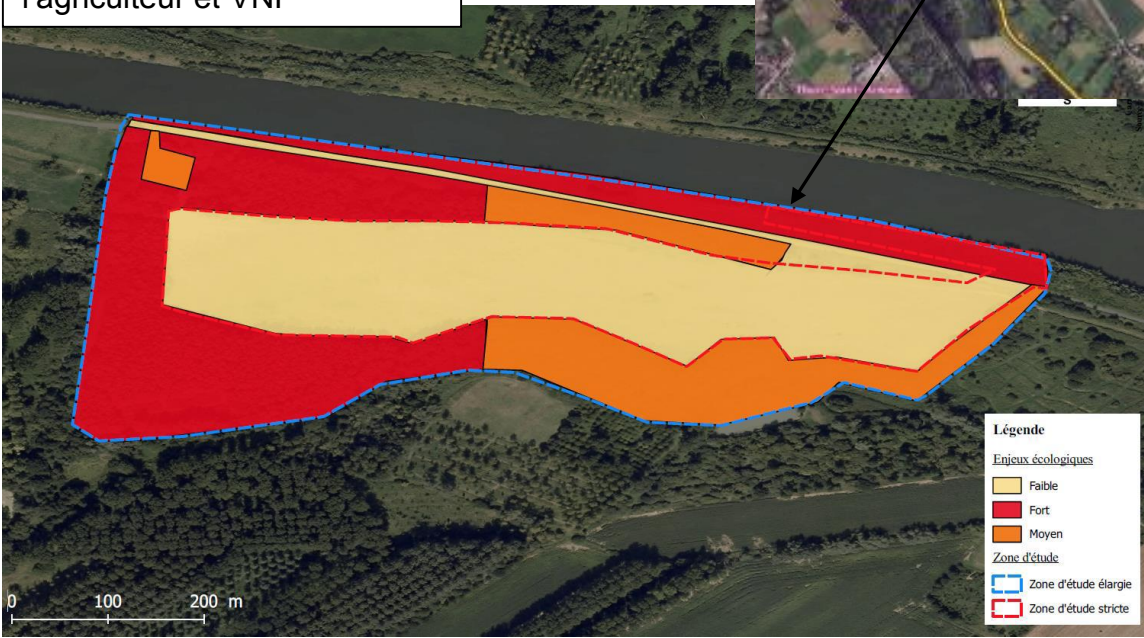
Conception du projet

Une démarche d'évitement des impacts...

Zone d'étude : 32 ha



Zone de culture soumise à une Convention d'Occupation Temporaire (COT) entre l'agriculteur et VNF

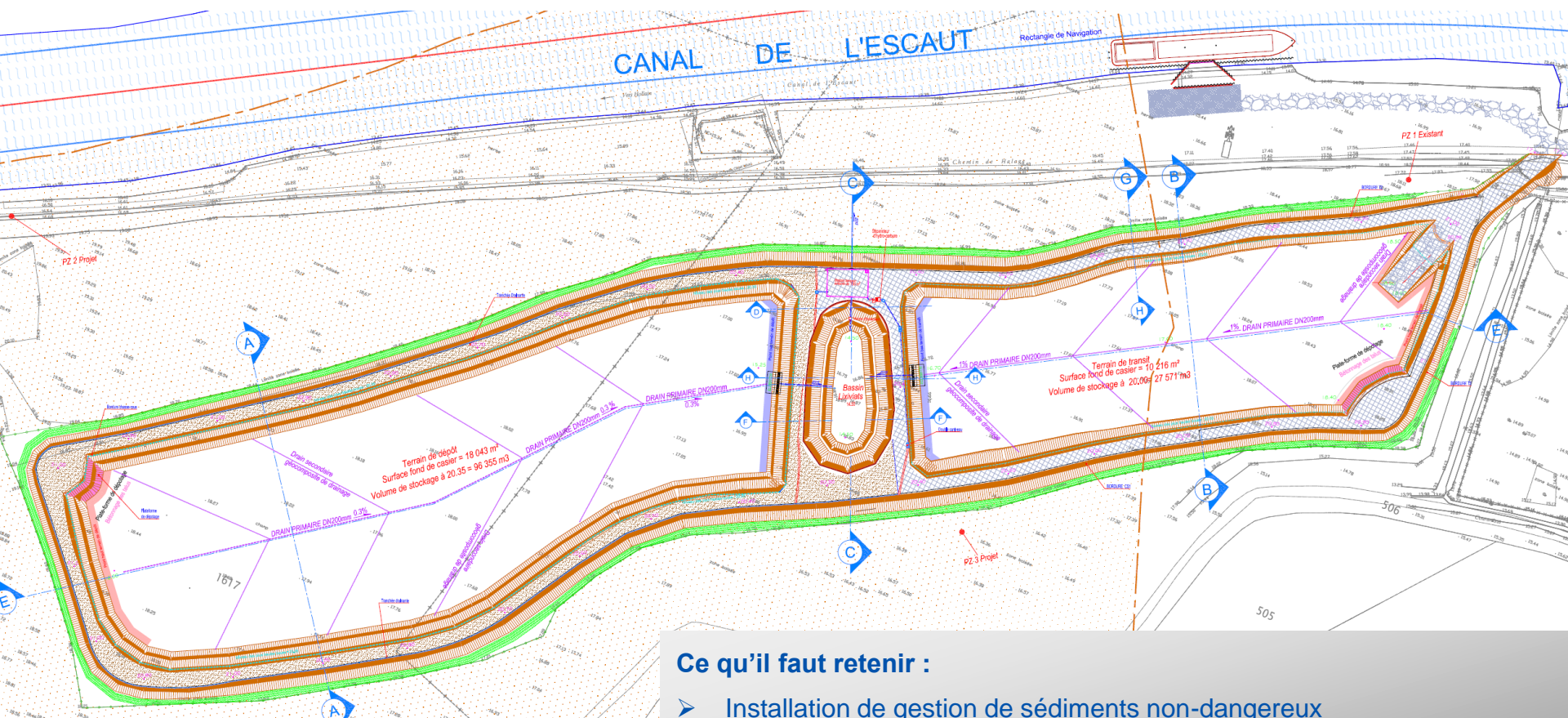


puis de réduction et d'accompagnement.

Zone du projet : 5.4 ha
Ancien site de dépôt de sédiments (1980)

II – Présentation du projet

Vue en plan

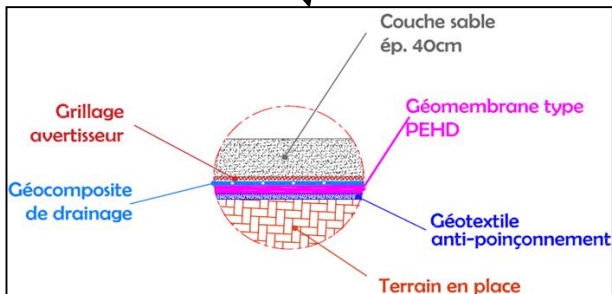
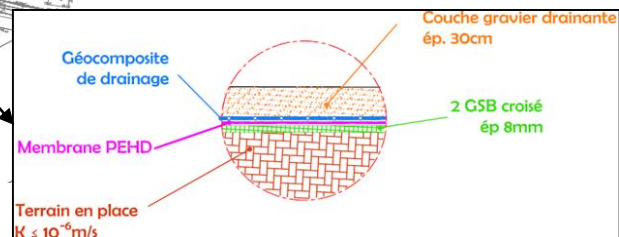
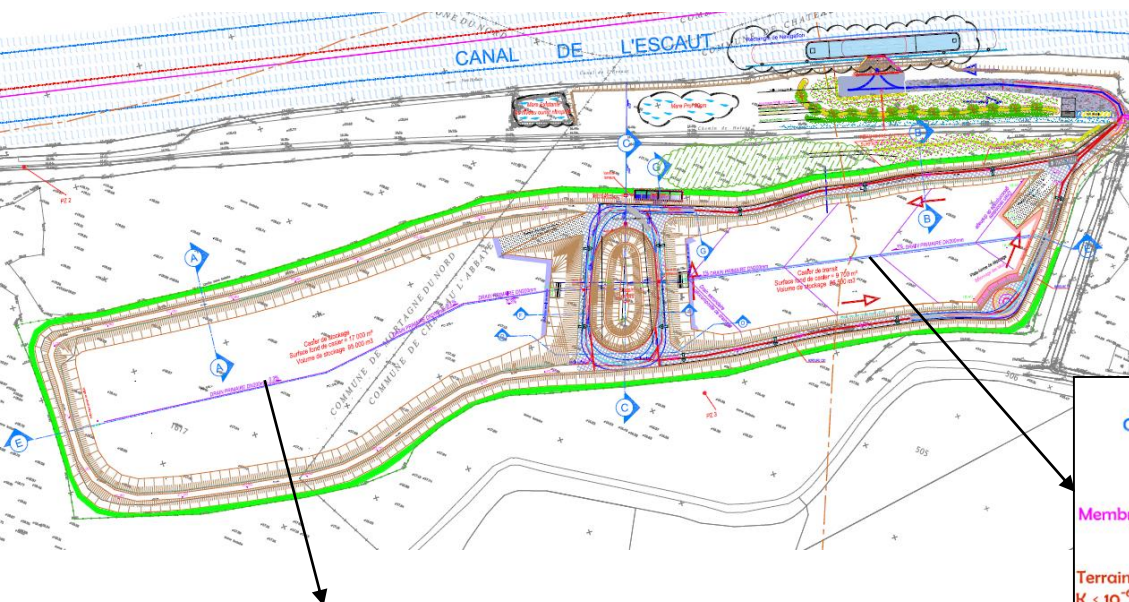


Ce qu'il faut retenir :

- Installation de gestion de sédiments non-dangereux
- Transit pour assécher les matériaux (27 000 m³/campagne de dragage)
- Stockage des sédiments pour massifier les volumes avant valorisation
- Projet de 5.4 ha - 5 M€ (hors études)

II – Présentation du projet

Protection des eaux et des sols



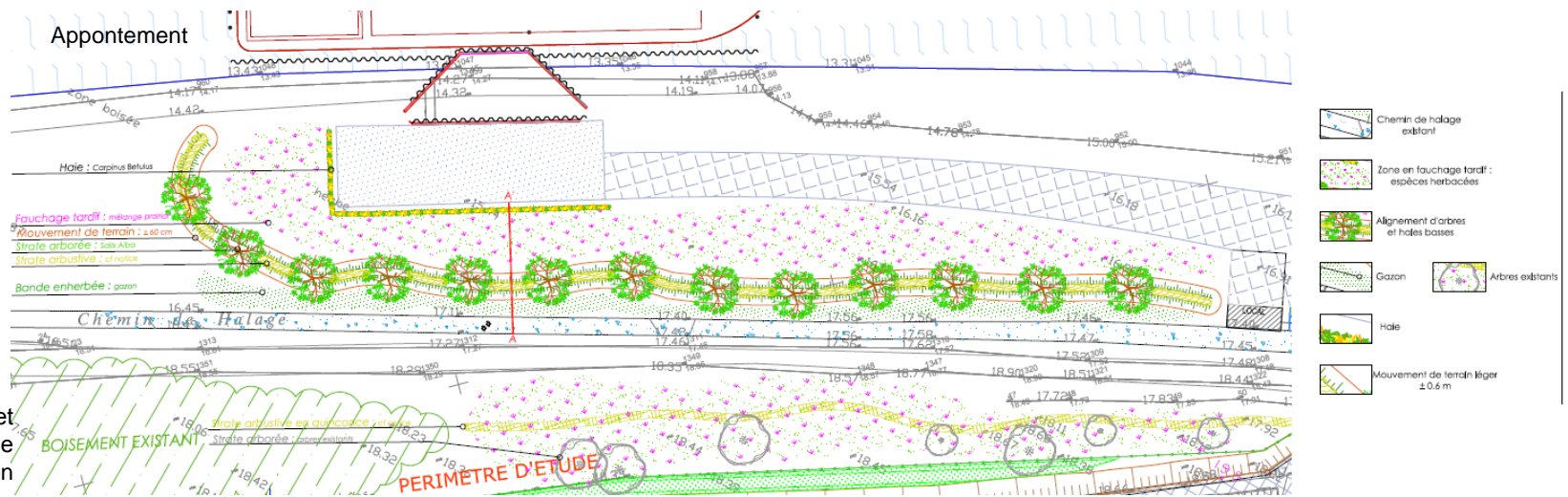
Ce qu'il faut retenir :

- Garantie de protection des eaux et des sols (meilleures techniques disponibles)
- Gestion des eaux de ressuyage et de voiries distinctes
- Rejets contrôlés, conformes au SDAGE Artois Picardie
- Conforme à l'arrêté du 15 février 2016 relatif aux installations de gestion des sédiments

II – Présentation du projet

Intégration paysagère et prévention nuisances

- Bruit d'une conversation (mesures réalisées sur site lors de l'exploitation d'anciens sites de gestion de sédiments)
- Pas d'odeur (pas de biogaz)
- Envols de poussières : extrêmement limité (sédiments humides et végétation environnante en place)
- Maintien de la végétation en place (aucune destruction d'arbres)
- Hauteur des digues : entre 2 et 3 mètres au dessus du TN masqué par la végétation en place
- Plantation d'arbres au droit de l'appontement créé (en concertation avec le PNR Scarpe Escaut)



Plantations d'arbres et mise en place d'une végétation

II – Présentation du projet

Travaux

- Accès exclusivement via le chemin de service par la D 102A d'Hergnies
- Pas d'apports de matériaux extérieurs (équilibre déblais/remblais)
- Circulation limitée au chemin de service pour l'amenée du matériel (étanchéités des bassins) et les secours
- Engins lourds limité pour la création des digues et la réfection du chemin de service
- Durée des travaux : 12 mois
- Mesure de réduction (intervention en dehors des périodes favorables aux reproduction des espèces)
- Création et gestion différenciée de mares nitrophiles
- Protocole de gestion des espèces invasives
- Intégration de clauses d'insertion sociale : 7.5 mois

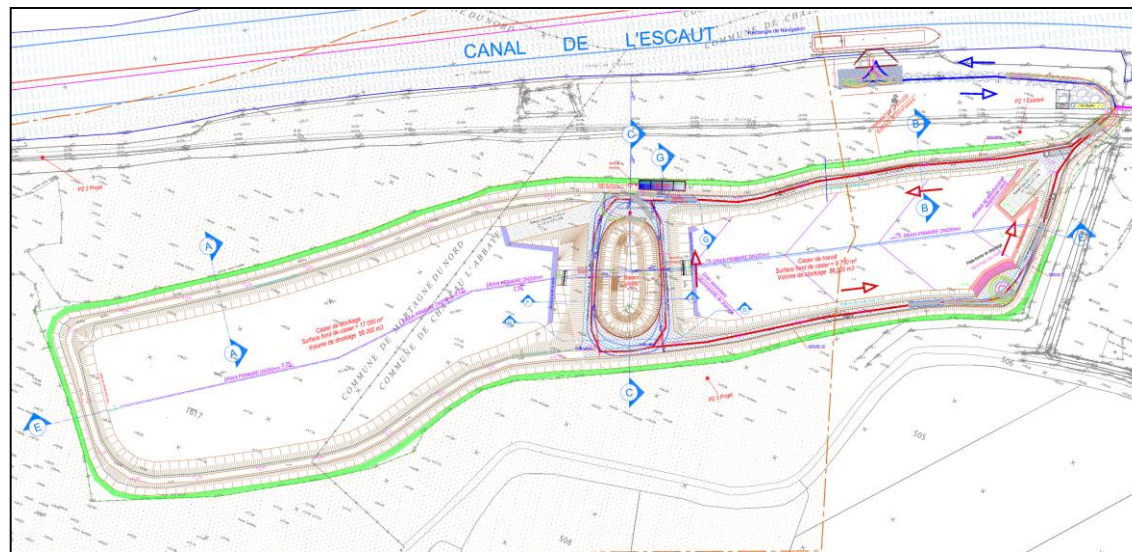
(Service Emploi Insertion de la Porte du Hainaut)



II – Présentation du projet

Exploitation du site : des interventions ponctuelles

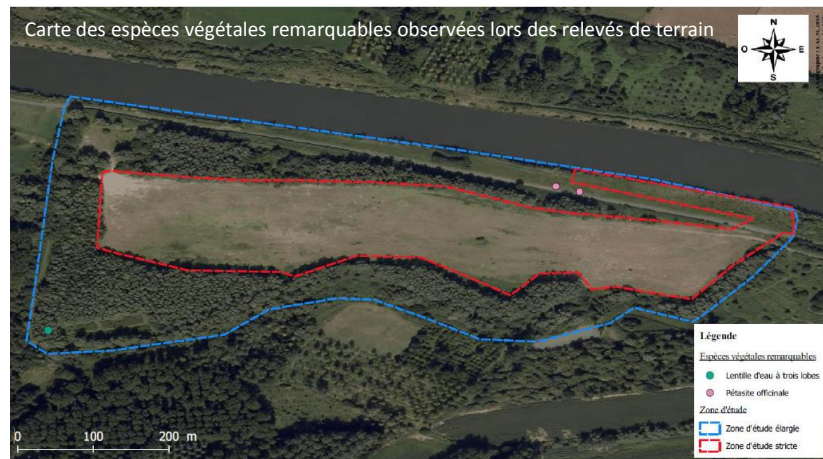
- Amenées et évacuation des sédiments par voie d'eau
- Transit de sédiments non dangereux avant valorisation
- Amenées des sédiments de septembre – février année N+1 (PGPOD)
- Manipulation des sédiments (deshydratation)
- Entretien et surveillance du site
- Le site répond à 50% des besoins annuels sur le seul axe Sensée - Escaut grand gabarit



III – Etudes, procédure et concertation du projet

Etudes menées (2015-2018)

- Inventaires Faune, Flore, Habitats et zones humides
- Etudes géotechnique et topographique
- Pose de piézomètres et suivi des eaux souterraines
- Etude bruit
- Analyse de la qualité des sols
- Archéologie préventive (INRAP)



Dossier de demande d'autorisation environnemental unique (2018)

- Evaluation environnementale (santé, faune, flore, sols, eaux, air, bruit, climat, patrimoine culturel architectural et archéologique et paysages)
- Evaluation des incidences Natura 2000 et autres au regard des protection patrimoniale
- Mise en œuvre de la démarche « Éviter, réduire et compenser les impacts sur l'environnement »
- Etude de risque et étude de danger
- Déclaration de projet au titre du L126-1 du code de l'environnement pour la mise en compatibilité des PLUs

III – Etudes, procédure et concertation du projet

Procédures

- Dépôt de demande d'autorisation (février 2018)
- Dossier déclaré complet et régulier (mars 2018)
- Avis de l'Autorité environnementale du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable (septembre 2018)
- Mémoire en réponse à l'Ae – CGEDD et mise en EP (octobre 2018)

« Les choix opérés ont permis, au sein d'un site présentant de forts enjeux écologiques, de mettre en œuvre une démarche pertinente et efficace d'évitement des incidences » AE - CGEDD

Sujets connexes

- Fouilles Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)
- Compensation agricole collective (CDPENAF) : valorisation économique des bois issus de la taille des saules têtards. Le porteur de projet sera le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut

III – Etudes, procédure et concertation du projet

Concertation et participation du public

- Rencontres mairies de Château l'Abbaye, Mortagne-du-Nord et la CAPH (2017-2018)
- Réunion d'examen conjoint des PPA le 26 juin 2018 (avis favorables)
- Publication du projet sur le site internet du ministère de l'environnement dédié
www.projets-environnement.gouv.fr
- Publication presses locales et pose de panneaux 15 jours avant l'ouverture de l'EP
- Enquête publique du 19 novembre au 19 décembre 2018 (avis favorables du CE et avis défavorables des mairies et de la CAPH)

Concertation et participation du public :

- Mis en place un Comité de Suivi de Site dès le démarrage des travaux (représentants de l'Etat, des collectivités et riverains/associations concernées)



Projet d'installation de transit de sédiments non dangereux

Château l'Abbaye - Mortagne-du-Nord

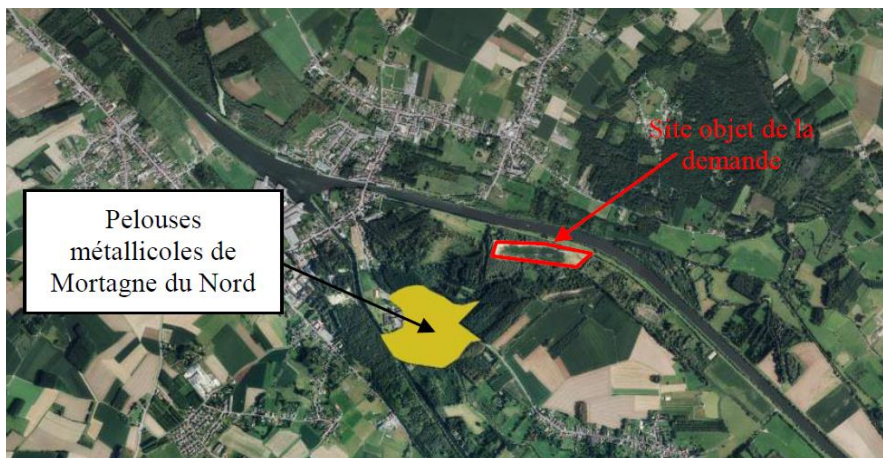


Documents annexes

Documents annexes

Protections patrimoniales – risques naturels à enjeux

- Hors de Natura 2000 (Directive habitat et Directive Oiseaux)
- Hors Zone d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO)
- Hors Znieff de type 1 mais en Znieff de type 2 (« basse vallée de l'Escaut entre Onnaing, Mortagne du Nord et la frontière belge »)
- Hors zone inondable (zone en remblai) et zone humide
- Aléa faible au risque de retrait et gonflement
- Sismicité faible à modérée



Documents annexes

Zonage retenu - Vues en plan du projet

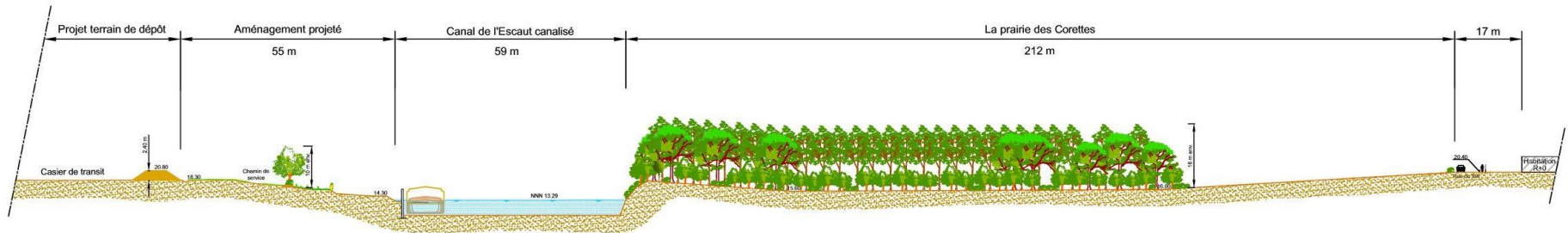


Documents annexes

Vues en plan du projet

Profil terrain AA

Echelle 1/1000 ème

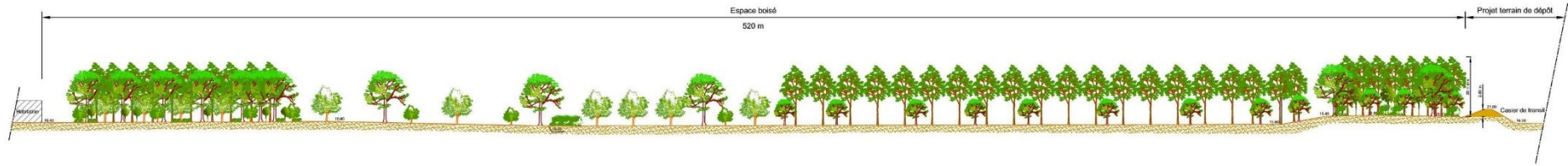


Documents annexes

Vues en plan du projet

Profil terrain BB

Echelle 1/1000 ème



Documents annexes

Vues en plan du projet

Profil terrain CC

Echelle 1/1000 ème

